

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	20 novembre 2014
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice combiné ²
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	1,65 % au 30 septembre 2022

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

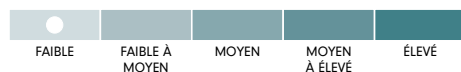
GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Wolf
David Tulk (cogestionnaire de portefeuille)

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Conçu pour les investisseurs qui recherchent un flux de revenu stable ainsi qu'un potentiel de croissance à long terme.
- Une solution prudente dont la composition neutre correspond à 80 % de titres à revenu fixe et 20 % d'actions.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE³



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 135

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	12,5
PLUS DE 2 M\$	15,0

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
2705	2772	2770

DOLLAR AMÉRICAIN

SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
2708	2778	2777

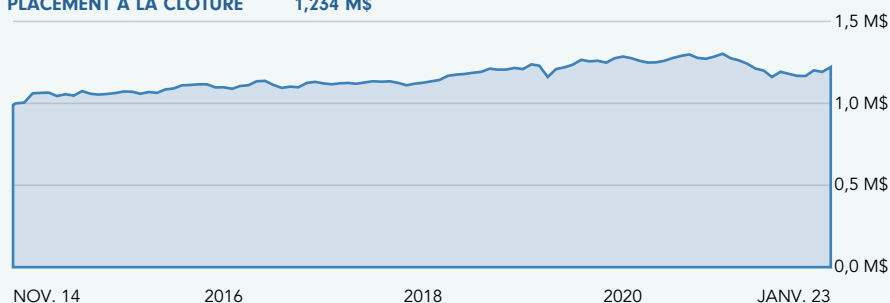
Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais.

AU 31 JANVIER 2023

Croissance d'un placement de 1M \$

PLACEMENT À LA CLÔTURE 1,234 M\$



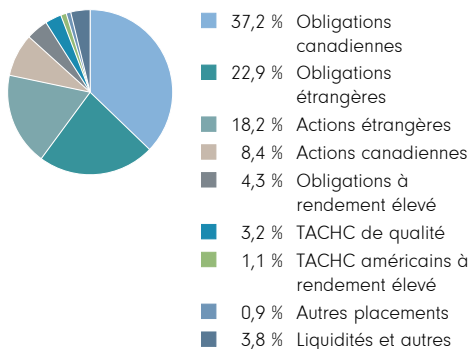
Rendement par période standard (%) 28 février 2023

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Création
Mandat	-0,96	0,68	2,53	-4,20	-2,03	-0,55	1,51	2,45

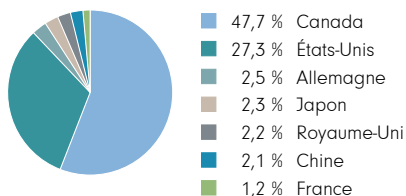
Rendement par année civile (%) 28 février 2023

	CA	2022	2021	2020	2019	2018
Mandat	1,49	-8,50	1,31	6,34	7,40	0,38

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 31 janvier 2023



COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 31 janvier 2023



COMPOSITION SECTORIELLE

au 31 janvier 2023

6,4 %	Matériaux de base
4,1 %	Services financiers
3,3 %	Technologies de l'information
2,8 %	Énergie
2,3 %	Produits industriels
1,8 %	Consommation de base
1,7 %	Consommation discrétionnaire
1,6 %	Soins de santé
1,5 %	Services de communication
1,1 %	Immobilier

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux de base	
iShares Short Treasury Bond ETF – Services financiers	
Banque Royale du Canada – Services financiers	
Banque Toronto-Dominion – Services financiers	
Apple – Technologies de l'information	
Exxon Mobil – Énergie	
Canadien Pacifique – Produits industriels	
Microsoft – Technologies de l'information	
Taiwan Semiconductor Manufacturing – Technologies de l'information	
Canadian Natural Resources – Énergie	
Nombre total de titres	3 751
Dix principaux titres – Total	7,2 %

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur

- Conçu pour répondre aux besoins des investisseurs à la recherche d'un revenu constant et d'un potentiel de croissance modérée à long terme.
- Participe à une gamme diversifiée de catégories d'actif axées sur le revenu et fournit une participation à l'échelle mondiale au moyen de placements en actions et titres à revenu fixe à l'échelle mondiale.
- Bien que la composition neutre du Mandat corresponde à 20 % d'actions et 80 % de titres à revenu fixe, les gestionnaires de portefeuille peuvent sous-pondérer ou surreprésenter ces catégories d'actifs en vue de gérer les risques et de tirer profit des conditions changeantes du marché.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont Geoff Stein, David Wolf et David Tulk.
- Le Mandat utilise une approche de gestion active en matière de répartition de l'actif et de sélection des titres, en vue d'atténuer le risque et tirer parti des occasions qu'offre le marché.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 L'indice de référence combiné regroupe l'indice composé plafonné S&P/TSX à 12 %, l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 8 %, l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 36 %, l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 24 % et l'indice des obligations à court terme FTSE Canada à 20 %.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2023 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.